

VOUS ÊTES ICI : ACCUEIL > RECHERCHE > MANIFESTATIONS ET COLLOQUES

"Dispositions COVID, quelles mesures pérenniser", webinaire organisé par l'AJDE et le CDA

LE 16 NOVEMBRE 2020

16h-19h30
Manufacture des Tabacs

Les différentes contributions à cette journée doivent permettre de préciser, parmi les différentes mesures concernant le droit des entreprises en difficulté prises dans le cadre de l'urgence sanitaire, celles qui pourraient être pérennisées, qu'il s'agisse de la prévention, du privilège de procédure, des plans ou des mesures concernant le droit social.



Ce webinaire organisé par l'Association des juristes de la défaillance économique (AJDE) et le Centre de droit des affaires de l'université de Toulouse Capitole sur les dispositions Covid à pérenniser promet de riches échanges entre universitaires et praticiens du droit des entreprises en difficulté.

L'AJDE a pour objet la promotion de recherches et travaux portant sur la prévention et le traitement de la défaillance économique des entreprises et des particuliers tant en droit interne qu'en droits étrangers. Au sein du Centre de droit des affaires de l'Université de Toulouse Capitole, le **CREDIF** organise chaque année, au mois d'octobre ou novembre, en partenariat avec l'AJDE, un colloque sur un thème lié à l'actualité du traitement de la défaillance des entreprises. Cette année au regard du dispositif sanitaire un format WEBINAIRE est proposé.

▪ **Inscription auprès de Mme Jocelyne Larrieu**

▪ **Tarifs :**

- Membres AJDE, enseignants, étudiants : gratuit.
- Autres : 75€.

Pour les inscriptions payantes, merci d'effectuer votre règlement en ligne derrière [ce lien](#)